

VILLE DE
BORMES
LES MIMOSAS



Le 28 janvier 2021

Monsieur François ARIZZI
Maire de Bormes les Mimosas

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

Le mercredi 03 février 2021 à 18H00

A la SALLE DES FETES

**VILLE DE
BORMES LES MIMOSAS**
DIRECTION GENERALE
DES SERVICES

HÔTEL DE VILLE
1 Place Saint François
83 230 Bormes les Mimosas

tel 04 94 05 34 53
fax 04 94 05 34 51
email secretariat.dgs@ville-bormes.fr
web www.ville-bormes.fr

FA / VA / CM
N°2021/01
Affaire suivie par Vincent AMIET

ORDRE DU JOUR (Avec projet intégral des délibérations ou note de synthèse pour chaque affaire).

- Vote sur la décision de réunir le Conseil municipal à huis clos pour raisons sanitaires

I. ADMINISTRATION GENERALE / FINANCES / INTERCOMMUNALITE

A. Finances

1. Débat d'orientation budgétaire 2021 sur la base du rapport d'orientation budgétaire
2. Sortie de l'actif communal de véhicules – budget principal
3. Redevances et tarifs communaux – exercice 2021 – modification n°1

B. Administration générale

4. Modèle de convention de mise à disposition d'une salle communale pour une association
5. Règlement de mise à disposition d'un mini bus communal aux associations
6. Règlement du marché médiéval 2021
7. Convention Commune de Bormes les Mimosas / Association les ânes de la Pabourette - renouvellement
8. Dérogation préfectorale au repos dominical des salariés – ouverture des commerces les dimanches de février 2021 – Avis du Conseil municipal

II. COMMANDE PUBLIQUE

9. Marché de travaux de rafraîchissement des écoles maternelle et élémentaire de la ville de Bormes les Mimosas – autorisation de lancement et de signature par anticipation

III. RESSOURCES HUMAINES

10. Convention de mise à disposition d'un volontaire service civique – Mission corail – autorisation de signature
11. Convention cadre de soutien psychologique

VILLE DE
BORMES
LES MIMOSAS



**VILLE DE
BORMES LES MIMOSAS**
DIRECTION GENERALE
DES SERVICES

IV. URBANISME

- 12. Délibération prescrivant la modification n°3 de droit commun du Plan Local d'urbanisme (PLU)
- 13. Renouvellement de la convention entre l'architecte conseil et la commune dans le cadre de l'opération « au cœur du village » et du suivi de la charte des devantures commerciales au village, au Pin et à la Favière - Annule et remplace la délibération N°2020/12/209 du Conseil municipal du 16/12/2020

V. COMMUNICATIONS A L'ASSEMBLEE (article L.2122-23 du C.G.C.T.)

Information sur les décisions prises par délégation du Conseil Municipal

VI. QUESTIONS DIVERSES

Je vous remercie de votre présence et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

**Maire de Bormes les Mimosas
Vice-président de Méditerranée
Porte des Maures**

François ARIZZI

✕

POUVOIR

Je soussigné(e).....
Donne pouvoir à.....

- * pour me représenter à la réunion du conseil Municipal du
- * pour prendre part à toutes les délibérations
- * pour émettre tous votes et signer tous documents. Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant, auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à BORMES LES MIMOSAS, le

SIGNATURE